

IL FAUT QUE ÇA S'ARRETE!

Il y a encore chez CLEMESSY Centre Est des travaux et des interventions pour des coupures sur un timing déterminé où :

- ➡ Il n'y a p as de dérogations d'horaires
- 🏷 Le temps d'intervention prévu n'est pas suffisant
- L'intervention dépasse de plus de 40% le temps prévu (sans anomalies et imprévus notoires)
- 🔖 Les salariés dépassent le temps maximal de travail quotidien (12h)

Il faut arrêter, une fois la commande signée, d'accepter les rajouts de dernière minute du client! 1 départ + 1 départ + ... à secourir pendant l'intervention = 2 heures de décalage du planning au début de la coupure mais aussi à la fin pour tout remettre à la normale.

Il faut arrêter de minimiser les "petite travaux de coupure"! Si on propose 1 journée au client pour modifier son armoire électrique, on ne le planifie pas le vendredi matin parce qu'on est "dos au mur".

Il faut arrêter de masquer les heures! Les salariés qui réalisent les travaux d'intervention et de coupure et qui ne quittent pas le chantier après les 12 heures de travail (temps maximal quotidien) font preuve d'une belle conscience professionnelle. Ils assurent une certaine image d'une société de service telle que CLEMESSY Centre Est...mais....

Mais lorsque ces mêmes salariés rédigent leurs feuilles d'heures en lissant celles-ci pour faire croire à une semaine de 35h à l'apparence normale et sans encombre, c'est intolérable! Ces salariés se mettent en danger en rédigeant de fausses feuilles d'heures mais en plus ils couvrent et protègent des personnes défaillantes qui on mal estimé l'ampleur du chantier.

Il faut que chacun prenne ses responsabilités afin que tout le monde travaille dans de bonne conditions

UNSA CLEMESSY Centre Est
12 rue de la Redoute - 21850 St Apollinaire
Cyril POUPON tél. 06 10 21 18 25
unsa-clemessy.fr
unsa.clemessy@gmail.com